

# Portables, Wifi, antennes relais : quels dangers ?

Ils sont partout ! Les téléphones portables en émettent, le Wifi aussi, les antennes relais également...

Mais les rayonnements électromagnétiques sont-ils dangereux pour la santé ? Selon Michèle Rivasi, présidente du Criirem, les dangers sont avérés, alors que Martine Hours, médecin épidémiologiste, prône le simple principe de précaution en l'absence de consensus scientifique sur cette question... Débat.

## Quels sont les effets des rayonnements électromagnétiques sur la santé ?

**Michèle Rivasi** : Les effets sont thermiques et athermiques. Les effets thermiques se matérialisent, par exemple quand on utilise un portable, par le fait que ça nous chauffe l'oreille. Cela est dû aux rayonnements. Les effets athermiques se matérialisent quand les rayonnements modifient la biologie des cellules de notre organisme. Cela peut intervenir sur la production d'hormones, comme la mélatonine, qui intervient dans la chronologie éveil/sommeil, sur l'immunité ou sur la production de molécules de stress... Reste à savoir si ces effets biologiques vont avoir des répercus-

sions sur la santé. Selon les dernières études épidémiologistes faites sur l'utilisation importante du téléphone portable, cela peut provoquer des cancers du nerf auditif ou du cerveau. On sait aussi maintenant que si des enfants vivent sous des lignes à haute tension, il peut y avoir un risque de leucémie...

**Martine Hours** : À ce jour, il n'y a pas de consensus scientifique pour dire si il y a des

## « Combien leur faut-il de morts pour qu'ils réagissent ? »

effets. Il y a, depuis quelques mois, des études qui disent qu'il pourrait y avoir un effet sur la santé, notamment sur la production de tumeurs du cerveau. Mais il y a autant d'études qui disent le contraire. On ne peut pas dire que les dangers soient prouvés. Ils sont suggérés. Il faut un certain temps pour que les scientifiques aient tout analysé.



## Puisqu'il n'y a pas de consensus, le doute plane. Alors dans le doute, pourquoi aucune mesure de précaution n'a été prise ?

**M. R.** : L'utilisation de toute cette technologie sans fil est assez récente. Elle a explosé dans les années 2000, mais aucune étude sanitaire n'a été menée en parallèle... Les lobbies sont tellement forts, il y a tellement d'argent en jeu ! Il faudrait que nos organismes officiels français soient indépendants de ces lobbies. Ce qui n'est pas le cas !

**M. H.** : On nous reproche en permanence ce manque d'indépendance... Je ne comprends pas bien l'enjeu. Je ne pense pas qu'un scientifique puisse changer ses résultats, mais on peut interpréter les résultats des études de deux façons. Il y a ceux qui disent qu'ils sont liés aux effets, d'autres qui disent qu'ils sont liés au biais d'observation... C'est à la communauté scientifique d'analyser toutes les études qui ont été réalisées et de s'affranchir du poids des opérateurs ou des industriels.

## Comment expliquer que l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) et le Criirem ne travaillent pas à partir des mêmes études ?

**M. R.** : L'Afsset ferme les yeux sur certaines études, ce qui est aberrant. Pourtant, il y a des études européennes, actées, reconnues et publiées, mais personne ne veut informer la population, c'est incroyable ! Combien leur faut-il de morts pour qu'ils réagissent ?

**M. H.** : Les critères d'évaluation de l'Afsset et du Criirem ne sont pas les mêmes. Le Criirem voit

essentiellement les études qui montrent un effet et prend très peu en compte les études qui n'en démontrent pas. Par ailleurs, les premières études sur lesquelles le Criirem se basait, qui démontraient des effets sur la santé, étaient pour beaucoup de très mauvaise qualité scientifique : elles ont donc été rejetées.

Ceci explique l'incompréhension dans la communauté scientifique et les associations. Ces derniers temps, les études qui ont démontré des effets - et il y en a peu - sont de bien meilleure qualité et seront, je pense, prises en compte dans la prochaine analyse de l'Afsset.

## L'Afsset a souvent été accusée d'être proche de l'industrie de téléphonie...

**M. R.** : Exactement, et ça a été reconnu par l'inspection générale des affaires sociales (IGIAS) ainsi que l'inspection générale de l'environnement (IGE), qui avaient mis en évidence dans un rapport datant de 2006 [rapport sur l'évaluation des méthodes de travail scientifique de l'Afsset, NDLR] que sur les 10 experts qui avaient travaillé sur ces rapports sur la téléphonie mobile, un était financé par Bouygues, et trois autres avaient des contrats avec les opérateurs...

**M. H.** : L'IGIAS a critiqué la façon dont l'Afsset avait réuni le groupe d'experts, mais n'a pas cri-

tiqué les résultats des expertises. Quand l'Afsset a été mise en place, on ne lui a pas laissé le temps de se structurer, les ministères l'ont tout de suite fait crouler sous une tonne d'avis d'experts à demander. Donc, il y a aussi une part de responsabilité des tutelles. Mais cela a été corrigé : les recherches d'experts pour les commissions d'expertises sont désormais publiques, il y a un appel d'offres public, dans chaque comité les experts doivent donner publiquement leurs rapports avec les industries. Les procédures sont maintenant respectées, et l'Afsset ne sera plus soumise à ce genre de critiques qui étaient avérées, car certains experts avaient des liens avec l'industrie. Mais cela ne veut pas dire qu'ils étaient à la solde des industries, d'autant qu'ils n'avaient pas dissimulé ces liens.

## Qu'attendez-vous des pouvoirs politiques ?

**M. R.** : Je suis pour qu'il y ait un contrôle indépendant de la pollution électromagnétique par des balises qui fonctionnent en continu. Il

## « Nous devons réguler notre utilisation du téléphone portable »

faut absolument que les citoyens soient informés lors des nouvelles implantations d'antennes. Et l'Afsset doit procéder à de véritables études sanitaires, que ce soit au niveau des lignes à haute tension ou au niveau des antennes relais, mais aussi sur les technologies que l'on emploie pour les jeunes enfants comme les baby phone, et qu'on interdise l'achat des portables pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans... Nous sommes également pour que la puissance des antennes relais soit diminuée, que leur nombre soit multiplié et que leur puissance soit inférieure à 0,6 volt par mètre. Nous sommes pour l'utilisation d'Internet, mais avec la technologie de la fibre optique. Concernant le WiMax, nous souhaiterions qu'il y ait un contrôle. Les inquiétudes sont très grandes, mais aucune étude n'a été faite. Il ne faut pas que la technologie prime sur la santé !

**M. H.** : Dans la mesure où l'on ne sait pas s'il y a un effet, et à quel seuil il pourrait y en avoir, pour le moment il n'y a pas vraiment d'argu-

ments pour se mettre sur 0,6 volt ou sur 1 volt, ou sur 2 ou 3 volts... Il y a eu des campagnes de mesures, j'en ai moi-même réalisé sur Lyon, et la grande majorité de la population est exposée à moins de 0,5 volt par mètre... Donc on respecte déjà des règles qui n'existent pas.

## En tant qu'utilisateurs de ces technologies, quelles précautions devons-nous prendre ?

**M. R.** : Il faut limiter notre exposition aux champs magnétiques en général. Que les gens qui ont du Wifi chez eux l'éteignent la nuit. Nous sommes pour une technologie en fibre optique, comme l'ont fait les autres pays européens, car elle permet de ne pas être exposé à ces champs. Concernant le portable, nous ne sommes pas contre son utilisation, mais il faut savoir l'utiliser d'une façon rationnelle. Il faut utiliser un kit oreillette, avoir des conversations les plus courtes possibles et ne pas utiliser son portable en voiture.

**M. H.** : Toutes les études montrent que le téléphone mobile est la source de rayonnement électromagnétique qui nous expose le plus. Nous devons commencer par réguler notre utilisation du téléphone portable, et privilégier le téléphone fixe. Il faut également faire en sorte que les enfants n'aient pas de baby phone à côté de leur lit. Le principe général : on éloigne la source.

Propos recueillis par Marie Saint-Cast

## Pour en savoir plus

[www.criirem.org](http://www.criirem.org)  
[www.afsset.fr](http://www.afsset.fr)  
[www.sante-radiofrequences.org](http://www.sante-radiofrequences.org)



**Martine Hours** : Épidémiologiste à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS), présidente du conseil scientifique de la Fondation Santé et Radiofréquence



**Michèle Rivasi** : Présidente du Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem)

## Lexique

**Rayonnement électromagnétique**  
 Un rayonnement est une énergie transportée dans l'espace sous forme d'ondes (ou de particules), qui permettent de transporter une information d'un endroit à un autre. Ces ondes sont matérialisées à la fois par un champ magnétique et un champ électrique. Elles sont aussi matérialisées par des fréquences pouvant être très basses (si la longueur d'onde du rayonnement est élevée) ou très hautes (si la longueur d'onde est peu élevée).

## Pour en savoir plus



**Le Guide de l'électricité biocompatible**  
 Ce livre, facile d'accès, a pour but de nous aider à mieux comprendre les champs électriques et magnétiques. 192 pages, illustrées par des dessins humoristiques, pour comprendre ce que sont les rayonnements électromagnétiques, connaître les risques pour notre santé et savoir comment s'en préserver.

De Claude Brossard, électricien et spécialiste des environnements électromagnétiques. Préface de Michèle Rivasi. Éditions Des dessins et des Mots, 17 euros. Pour passer commande : 02 99 61 05 24



**« Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ? »**  
 Étienne Cendrier, porte-parole de Robin des Toits, démontre dans ce livre que les dangers potentiels de la téléphonie mobile sont connus de l'industrie depuis des années.

D'Étienne Cendrier, préface de Franck Laval, Président d'écologie sans Frontière. Aux Éditions du Rocher, 9,90 euros.